

ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Public :

Chef d'entreprise artisans, conjoints ou salariés suivant conventions

Modalités :

Durée : 1 jour

Lieu : Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Coût : 20 € par jour, pour le chef d'entreprise, le conjoint collaborateur et les auxiliaires familiaux / **GRATUIT la 1^{ère} année d'activité**

Objectif :

Etre capable de :

- Préparer et structurer un entretien professionnel
- Faire un bilan des compétences du collaborateur
- Identifier un ou des objectifs et / ou un projet professionnel

Programme

L'entretien professionnel : cadre légal et enjeux

- Loi du 5 mars 2014 sur la formation professionnelle, les changements de contenu de l'entretien professionnel
- Les enjeux en termes de dialogue social, d'évolution professionnelle du salarié

Préparation de l'entretien professionnel

- Analyse du parcours et identification des compétences actuelles, potentielles et à venir
- Repérage des leviers de motivation d'un salarié
- Les outils et supports de l'entretien

Mise en œuvre et conduite de l'entretien professionnel

- Les différentes étapes de l'entretien : méthodologie
- L'évaluation des compétences
- Profil de compétences

Moyens pédagogiques : Formation active et participative. Exercices pratiques.

Renseignement et inscription auprès du service formation

Tél. 05 62 61 22 50 - Service-formation@cma-gers.fr